



## Contrat de Location de la Salle Communale

### Entre les soussignés \* :

La commune de Wacquemoulin, représentée par son Maire, Monsieur Eric Valois ou son représentant légal, et,

Association :

M. ou Mme, Nom, Prénom :

Adresse :



Désigné ci-après « Organisateur »

A été convenu la location de la Salle Communale aux modalités suivantes :

Date de début de la location :

Date de fin de la location :

Soit un total de                    journée(s)

### Prix & Caution :

Le montant de la location de la salle s'élève à                    €

Il comprend : La location de la salle communale, le mobilier, les appareils ménagers, les frais de chauffage, d'électricité et de consommation d'eau.

Le montant de la caution « Salle » s'élève à 500 €

Le montant de la caution « nettoyage » s'élève à 60 €

Les trois chèques, au nom du Trésor Public, sont à déposer en même temps que cette demande par l'Organisateur.

### Conditions de location :

Assurance : L'Organisateur s'engage à fournir une attestation d'assurance couvrant la période totale de location.

Règlement d'utilisation de la salle : L'Organisateur s'engage à respecter le règlement de la salle joint à ce présent contrat.

### Fait en double exemplaire à Wacquemoulin

Date et signature	L'Organisateur	Le Maire

\* Les informations recueillies vous concernant font l'objet d'un traitement destiné uniquement à la commune de Wacquemoulin.

Le responsable du traitement est : Le Maire, pour la finalité suivante : Gestion administrative.

Les destinataires de ces données sont : Les personnes habilitées dans le cadre du RGPD, la durée de conservation est de 1 an.

